



Le Petit Chavanais

<http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

Infos pratiques

Ouverture du secrétariat de mairie au public :

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h
Vendredi : 16h à 18h
Sinon prendre rendez-vous avec le secrétariat.

Mairie :

Tél. : 04 76 38 50 68
Fax : 04 76 38 11 43
Email :
mairie.st.bonnet.chavagne@wanadoo.fr

Service technique :

Dominique DUPUIS 06 89 88 25 35
Yoan CLEMENTE 07 87 60 46 23

Ecole St Bonnet : 04 76 38 04 62

Service Périscolaire: 04 76 36 0133

Ecole Montagne : 04 76 36 45 67

Communauté de Communes :

04 76 38 45 48

EAU/ASSAINISSEMENT

Numéro d'astreinte :
04.76.36.94.01

Agenda

Mairie:

Mairie fermée du mercredi 24 au vendredi 26 octobre.

Cérémonie du 11 novembre:

Rendez-vous à 10h00 Montagne et à

11h00 Saint Bonnet suivi de l'exposition à la salle des fêtes et d'un pot offert par la municipalité.

Sou des écoles:

-buvette et snack au camping les Carrets à St Bonnet de Chavagne le 27 octobre lors du Rallye de la noix.

-Vente de sapins de Noël sur commande le 7 Décembre à l'école de St Bonnet de Chavagne .

Comité des fêtes :

-Vente huitres et vins dégustation et commande le 23 Novembre à la salle des fêtes. Livraison le 21 Décembre .

Le mot du maire

À nouveau ce « Petit Chavanais » d'automne vous rend compte des activités, moments ou événements qui ont animé l'été. C'est une communication importante pour la vie de notre commune, elle permet à chacun de savoir ce qui se passe près de chez lui, à l'heure ou de l'info nous parvient de toutes parts et du monde entier.

Ce constat me donne l'occasion de remercier chaleureusement celles et ceux qui contribuent bénévolement à la rédaction de ces quatre numéros par an. Vous pouvez aussi nous aider en proposant un sujet ou un article en lien avec la vie communale.

Nous nous interrogeons si à l'avenir le « petit Chavanais » doit vous parvenir par Internet, sur votre messagerie... Facilité de distribution, d'archivage, des économies de papier et d'impression : donnez-nous votre avis sur le site WEB www.saint-bonnet-de-chavagne.fr...

Bonne lecture et rendez-vous au prochain numéro de fin d'année.



Robert Pinet

Grande exposition du centenaire 1918

Ce 11 novembre 2018 marquera le centenaire de l'armistice de « la Grande guerre ». L'Association Patriotique Saint-Bonnet / Montagne et les municipalités ont voulu contribuer à cette commémoration nationale dès le 11 novembre 2014.

L'exposition 2018 sera ouverte du dimanche 11 au lundi 12 Novembre (la presse et le site Web préciseront les horaires). Naturellement la signature de l'armistice entre les forces alliées et l'Allemagne dans la clairière de Rethondes dans la forêt de Compiègne, fera l'affiche. Ce sera aussi le moment de rappeler le bilan de ces quatre années meurtrières et d'évoquer l'après-guerre : le retour des soldats, la vie des familles qui ont dû se réorganiser et panser leurs plaies.

Les enfants des écoles pourront se rendre à l'exposition avec leurs enseignants dès lundi pour une immersion dans l'histoire de France et de Saint Bonnet.

Nous espérons aussi que les habitants dénicheront des archives ou des objets à nous proposer pour cette nouvelle exposition. Venez nombreux.



En direct du conseil

Le conseil municipal a visité les bâtiments communaux. La cure et les salles TAP (temps d'activité périscolaire) une réflexion a été lancée sur leurs devenir...

Une visite de la salle des fêtes pour apprécier les travaux d'insonorisation.



Cette année la commune a confié plusieurs travaux sur la voirie communale à des entreprises spécialisées.

La Routière Chambard : pour réaliser un revêtement superficiel au bitume « Chemin du Sablon » et « de la Cabotte » afin de rénover ces routes bien usagées sur environ 1 km.

La SA Truchet : pour curer et restaurer des fossés sur plusieurs kilomètres afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales et préserver la structure des chaussées lors des gros orages.

La Routière Chambard et Bajat TP ont répandu plus de 15 tonnes d'émulsion sur plus de 15 Km de routes afin de réparer les accros du temps et du passage des véhicules.

Au total, c'est un peu plus de 50000€ qui seront dépensés sur les routes en 2018.

Rentrée 2018



Le 3 septembre fut l'occasion pour les 76 élèves du regroupement pédagogique de retourner sur les bancs de l'école. Répartis en 4 classes : 16 PS/MS avec Sandrine Genet et Lisa Blain, 16 GS/CP avec Delphine Dénarié, 22 CE1/CE2 avec Nathalie Bourroux et 22 CM1/CM2 avec Etienne Petit Jean à Montagne.

Tous les matins les enfants sont accueillis à la garderie de 7 h 30 à 8 h 30 par Françoise Gilibert ou Marie-Laure Didier et le soir de 16 h 10 à 18 h 30. Comme chaque année, un car achemine les enfants de l'école de St Bonnet à l'école Montagne et vice versa le matin et le soir.

Lors du repas environ 90 % des enfants restent dans l'école et prennent leur repas sur place. Chaque jour Bruno l'employé communal de Montagne se rend à Parnans afin de récupérer les repas préparés par le traiteur PleinSud. Un petit rituel s'est installé dans notre cantine, un enfant lit le menu du jour et nos ATSEM leur expliquent ce qu'ils vont manger.



Un feu tricolore a été installé, il change de couleurs en fonction des décibels produits par les enfants ce qui leur permet de se rendre compte du bruit qu'ils font.



Conformément à la réglementation sanitaire en vigueur, un prélèvement est fait chaque jour par le personnel.

Nous espérons que les enfants sont arrivés en pleine forme et bien reposés et nous leur souhaitons une excellente année!



Du 17/01/2019 au 16/02/2019, un agent recenseur, recruté par la commune, se présentera à votre domicile afin de compléter l'enquête soit directement sur internet, (en vous remettant des codes personnels), soit sur papier, réservez lui un bon accueil. Votre participation est essentielle et obligatoire mais c'est avant tout un devoir civique utile à tous.

Par conséquent, la commune recherche une personne sérieuse, responsable et organisée, pour lui confier ce recensement. Merci d'envoyer votre candidature à la Mairie qui l'étudiera.



Pour tous ceux qui ne sont pas inscrits et ceux qui sont arrivés récemment sur la commune, pensez à vous faire inscrire sur la liste électorale avant le 31/12/2018, auprès du secrétariat de la mairie et vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (fac électricité ou téléphone).



Le recensement militaire se fait dès l'âge de 16 ans. Le jeune ou son responsable légal se présente en Mairie avec le livret de famille et sa pièce d'identité en cours de validité. Une attestation de recensement est délivrée pour être présentée à certaines administrations qui la demandent.

Temps forts

Comité des fêtes

La vogue a eu lieu les 25 et 26 août au programme: pétanque, repas ravioles préparé par Sainte Philomène, bal avec la Machine à Danser, le feu d'artifice a terminé la journée du samedi.

Le dimanche dix équipes se sont affrontées lors des jeux à la C.. Le comité a innové en proposant un apéro concert qui a beaucoup plu. Ce moment Rock'n Roll était accompagné d'assiettes de charcuteries ou de crêpes salées ou su-crées. Merci à toutes les personnes qui sont venues participer.

Nous constatons que chaque année cette fête, rassemble de moins en moins de personnes. La vogue annuelle est un événement majeur dans la vie de notre commune. Elle entretient la cohésion sociale intergénérationnelle de notre village.

Le bureau du comité se renouvellera lors de l'assemblée générale le 25 janvier 2019. Nous invitons l'ensemble de la population à venir compléter les rangs du comité. Nous avons besoin de nouveaux membres. Nous vous invitons à venir nombreux **déguster les huîtres et les vins le 23 novembre** à la salle des fêtes, afin de passer commande pour Noël.



Au château

Durant l'année 2017/2018, les élèves du RPI ont conduit un projet artistique avec les artistes Thierry Laverge, graveur plasticien et Agnan Kroichvili, artiste peintre appartenant tous les deux au collectif Talk. Leurs travaux ont été exposés tout le mois de septembre dans les salles du château (dépendances et chapelle) ainsi que dans le jardin. Cette action a été soutenue par la municipalité, les Amis de l'Arthaudière et le Sou des écoles. Le thème de cette exposition était les 4 éléments : l'air, la forêt, l'eau et la terre.

Les enfants ont réalisé des carreaux de plâtre qu'ils ont ensuite utilisés comme tampons sur des supports papiers et textiles. Chaque classe avait son thème et chaque enfant a pu le re-

présenter à sa manière. Nous remercions les élèves, leurs instituteurs, les Amis de l'Arthaudière et les artistes pour cette belle exposition.



L'assemblée générale du Sou s'est tenue le Vendredi 21 Septembre 2018. Comme chaque année le bilan financier de l'année écoulée a été présenté. Le compte du Sou des écoles se porte bien et laisse envisager pour l'année prochaine 2 belles classes découvertes pour les élèves des classes de Nathalie Bourroux et Etienne Petitjean. Nous remercions Mme Lucille Minarro pour cette année passée à nos côtés mais n'ayant plus d'enfant scolarisé dans le RPI, elle se

doit de nous quitter! Suite à un vote la nouvelle équipe se constitue de : Présidente Mme David Audrey, Vice présidente Mme Da rocha Patricia, Secrétaire Mme Genin lommier Nancy, Vice-secrétaire Mme Prunelle Aurélia, Trésorière Mme Lambert Priscilla, Vice-trésorière Mme Tomasi Stacie. C'est avec grand plaisir que nous accueillons Mme Lambert Priscilla au sein du bureau ainsi que Mr Porotti Anthony en tant que nouveau membre actif. Nous remercions les fidèles membres actifs qui nous aident depuis plusieurs années et lançons un appel afin que de nouvelles familles nous rejoignent. Plus nous aurons de bras et de têtes pensantes, plus l'organisation sera simple et agréable et en prime peut être de nouvelles bonnes idées à la clef !!

A NOTER : PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- **Tenue d'une buvette et d'un snack** au camping les Carrets à ST BONNET DE CHAVAGNE le 27 octobre lors du Rallye de la noix.

- **Vente de sapins de Noël** sur commande le 7 Décembre à l'école de ST BONNET DE CHAVAGNE (fournisseur de MONTAGNE).

- **Loto** le Dimanche 3 Février (après-midi)

Pour cette manifestation nous sollicitons tous les habitants du village : Si vous avez dans vos placards des cadeaux en double, des choses neuves qui vous sont inutiles ou bien encore un employeur susceptible de pouvoir offrir quelque chose, n'hésitez pas à contacter le Sou des écoles à l'adresse mail suivante : associationdusoude-secoles@gmail.com ou Nancy GENIN LOMMIER AU 0634012909. Belle année à tous, l'équipe du Sou

Around de la noix



À 25 ans, Raphael MARTIN est le plus jeune agriculteur de notre commune. Après avoir obtenu un bac STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) il s'est installé dans l'exploitation agricole familiale, où il a impulsé l'utilisation de méthodes alternatives dans le traitement de la noix. Plusieurs agriculteurs du village testent également ces dispositifs. Parmi les ravageurs du noyer et de ses fruits, on

trouve, le ver de la mouche du brou, qui se nourrit du brou, la chair devient molle et noire, il peut détruire Jusqu'à 90% de la récolte. Pour y remédier, des diffuseurs sont accrochés dans le tiers supérieur de l'arbre. Ils contiennent un attractif alimentaire qui attire la mouche du brou, cette pratique est homologuée en agriculture biologique. Cependant ce dispositif est bien plus onéreux que les traitements classiques. Il est parfois compliqué d'installer ces diffuseurs dans les parcelles escarpées et dans les arbres très hauts. Mais, une seule intervention de pose suffit ,contre trois ou quatre passages pour les autres traitements. Il existe un autre ravageur, le carpocapse. C'est un papillon qui sort à partir de début mai , il pond sur les feuilles et sur les fruits. La larve s'y développe, puis elle quitte le fruit pour faire son cocon et attendre l'année suivante. Elle hiberne dans le sol ou cachée dans le tronc. Pour lutter, des pièges en forme de fil rouge sont suspendus dans les noyers. Ils diffusent des phéromones, qui contrarient la reproduction du carpocapse. Ces cultures sont repérables grâce au panneau ci-contre.

La période de récolte des noix a commencé , elle va durer encore jusqu'au début novembre.



Nous vous rappelons que les noix et les châtaignes sont des cultures issues de l'agriculture il est interdit de prélever ces produits même s'ils sont au sol. Ils seront récoltés pour être commercialisés. La cueillette de champignons et de châtaignes dans les sous-bois, est tolérée mais vous êtes toujours sur les terrains d'un propriétaire.

« Ne confondons pas cueillettes et provisions ».
Bonne saison !!!

Etat civil

**Du 26 JUN AU
25 SEPTEMBRE 2018**

Naissance :

**COMBE Adélyne, née le
28 juillet**

Mariages :

Céline DE PALMA et Frédéric SALTEL le 30 juin.

Coralie SMANIOTTO et Damien MENADI le 04 aout .

Manon GERMAIN et Baptiste PROTOY , le 18 aout.



S'inscrire sur l'annuaire économique du site Internet de St Bonnet :
Vous exercez votre activité sur la commune et n'êtes pas présents sur l'annuaire économique ?
Merci de contacter la mairie ou d'utiliser le formulaire d'inscription en ligne dans la rubrique économie de notre site Internet :
<http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

[http://](http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr)

Toutes les infos et de nombreuses photos sur :

www.saint-bonnet-de-chavagne.fr

Retrouvez le Petit Chavanais au format numérique en rubrique « Vie Municipale »